

travail également. Or, il s'y refuse. C'est à la suite de reproches, malheureusement trop fondés, que lui adressait sa mère, qu'il a eu l'audace de porter la main sur elle. Six mois de prison.

ÉPHÉMÉRIDE ROUBAISIENNE

Dernier jour de Février 1698. — Philippe-Dominique Delepassé, chanoine de la cathédrale de Saint-Bavon, à Gand, né à Roubaix, fait don aux orphelins de son pays natal d'une choque de quatre maisons situées rue Nain, à l'extrémité du bourg, en face de la rue actuelle des Lignes, pour les dix orphelins y faire leur demeure; à charge d'un obit solennel et perpétuel, à la rétribution de trois florins par an, célébré dans l'église paroissiale de Roubaix et auquel devront assister les dix orphelins, priant Dieu pour l'âme du donateur.
TH. LEURIDAN.

ÉPHÉMÉRIDES TOURQUENNOISES

17 février 1740. — Mort de Brûlé-Maison, chanoine populaire, dont les œuvres ont été publiées en plusieurs places publiques de Lille, pendant de longues années. Le nom de Brûlé-Maison qu'il portait était un sobriquet venu d'un stratagème employé par le chanoine pour attirer les passants, autour de ses lectures. Aujourd'hui, on bat lagrosse caisse Brûlé-Maison lui, incendiait une maison de papier, au bout d'un bâton.
Le nom authentique de ce père était François Decolignies. Il était né à Lille, en 1679. Ses principales chansons furent dirigées contre Tourcoing et ses habitants. Pourquoi ? on ignore. Quelques uns disent qu'il faut en chercher la cause dans la naïveté et la débilité des Tourquennois d'alors. En ce cas les Lillois n'étaient guère plus malins, ni les Roubaisiens non plus. Pourquoi n'a-t-il clamé ni les uns, ni les autres ?... Nous le savons l'auteur entre les mains des philosophes présents à venir.

En attendant, donnons quelques mots de la candide notice qu'on trouve, à la première page d'un volume intitulé *Épigrammes Tourquennoises*, tirées d'un recueil de chansons de Brûlé-Maison sur Tourcoing.
« Il était philosophe, et bon physicien, et faisant de temps en temps des expériences de physique sur la pluie et le tonnerre, les jours de marché, mais il négligea ces sortes d'expérience, parce qu'un paysan épousa toute la science en lui demandant : Pourquoi il souffrait dans ses doigts, quand il avait froid ? et dans sa soupe lorsqu'elle était chaude ? »
Ce paysan était de Tourcoing, paraît-il.

État-Civil de Roubaix.
— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 25 février. Elodie Weymans, rue de la Paix, cour Deboffe; Marie Morat, rue de Valenciennes, 27; Léonie Pouillet, rue de Nouveaux, 8; Louise Delgrange, rue de Lamoy, cour Boyaval; Arthur Coré, rue de Blanchemaison, 27; François Moulard, rue de Wasquehal, 27; Georges Henion, rue du Tilleul, impasse Deruelle; Victorine Lorthion, rue St-Louis, 30.
Du 26. — Marie Verheyden, rue des Capotés, 19; Louis Demay, rue de la Balance, 29; Marie Sèvevère, rue des Longues-Haies, 24; Marcoux Valès, rue du Tilleul, cité Deruelle; Marie Willet, rue des Anges; Madeleine Nolle, rue de l'Hospice, 40; Edmond Fontaine, rue de l'Épave, 84; Marie Lemaire, rue de Valenciennes, 27.
— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 25 février. — Angèle Deleporte, 3 ans, rue du Bois, 21; Maxime Caplain, 23 ans, Joseph, rue de l'Espérance, 31; Marie Lepoint, 72 ans, impasse de la Basse-Masure; Siphie Vanhauwe, 33 ans; rue Jacquart.
Du 26. — Élie Delepassé, 3 ans, rue du Cour-François; Flore Kimpé, 2 ans, rue de l'Hommelet; Jean Lehoucq, 71 ans, rue de Valenciennes, 27; Auguste Delavay, 77 ans, rue de Valenciennes, 27; Marie Lemaire, 73 ans, rue de Valenciennes, 27; Marie Vandale, 49 ans, scieur de long, rue Neuve-du-Fort; cour Poulvier; Emile Duguesquier, 2 jours, rue de Lamoy, cour Deruelle; Zulma Pety, 28 ans, ménagère, rue du Moulin, cour Desbarbiers, 62; Jean-Baptiste Dubourg, 68 ans, rentier, rue des Longues-Haies, 16.

PUBLICATIONS DE MARIAGES du 25 février. — Eugène Depeyter, 27 ans, nouleur, et Marie Loutry, 22 ans, piqueuse, fils de la Balance, 26 ans, chaudière en fer, et Hermance Delcourt, 22 ans, piqueuse; Pierre Landuyt, 36 ans, tisserand, et Marie Benschach, 30 ans, ménagère; Pierre Janssens, 18 ans, tisserand, et Marie Vanremortere, 18 ans, tisserande; et Appoline Monet, 23 ans, coupeur, et Hortense Montaigne, 18 ans, couturière.

État-Civil de Tourcoing
— DÉCLARATIONS DE NAISSANCES du 26 février. — Jules Roussel, rue du Tilleul; — Germaine Derphin, rue de Valenciennes; — Laure Pluquet, rue de Valenciennes; — Valentine Dierckx, rue de Valenciennes; — Marie Dervaux, rue neuve de Roubaix.
— DÉCLARATIONS DE DÉCÈS du 26 février 1879. — Charles Deltour, 77 ans 7 mois, époux de Marie Castelain, rue de Lille; — Albert Degryse, 2 ans 4 mois, rue St-Jacques; — Barbe Hooghbe, 36 ans, épouse de Jean-Baptiste Hooghe, Hospitalier-Civil.
— MARIAGES du 24 février. — Désiré Dutoit, 27 ans, tisserand et Juliette Beghelin, 26 ans, attachouse; — François Depoel, 27 ans, tisserand et Rozalie Dejonghe, 29 ans, journalière; — Henri Wagnon, 25 ans, tisserand et Ammandine Deleporte, 23 ans, piqueuse; — Louis Deleporte, 26 ans, domestique et Clémence Tygals, 23 ans, servante; — Victor Lemaire, 26 ans, filleur et Marie Beusquart, 21 ans, piqueuse; — Jules Deltour, 24 ans, tisserand et Joséphine Lemaire, 32 ans, domestique.
Du 26. — Charles Wainters, 23 ans, employé de commerce et Juliette Ladons, 18 ans, sans profession.

Convois Funèbres & Obits
Les amis et connaissances de la famille CARRETE, qui par obit n'auraient pas reçu de lettre de faire part de décès de Monsieur Henri-Léon CARRETE, décédé à Paris, le 27 mars 1879, sont priés de se rendre à la messe de 8 heures, le dimanche 2 mars, à 9 heures, et aux CONVOI et SERVICE SOLENNELS, qui auront lieu le lundi 3 du dit mois, à 10 heures 1/2, en l'église Saint-Martin, à Roubaix. Les prières seront chantées le même jour, à 5 heures du soir. — L'assemblée à la maison mortuaire, rue de Lille, 19.
— UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Notre-Dame, à Roubaix, le Mardi 4 Mars 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Dame Lucrèce STON, veuve de Monsieur Charles-Louis SEYNAEVE, décédé à Roubaix, le 27 janvier 1879, à l'âge de soixante ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.
— UN OBIT SOLENNEL DU MOIS sera célébré en l'église Saint-Joseph, à Roubaix, le Lundi 4 Mars 1879, à 9 heures, pour le repos de l'âme de Monsieur Jean-Louis-François PLANDY, époux de Dame Pauline DURIEZ, décédé subitement à Roubaix, le 4 février 1879, à l'âge de soixante-quatre ans. — Les personnes, qui, par oubli, n'auraient pas reçu de lettre de faire part, sont priées de considérer le présent avis comme en tenant lieu.
— Un affreux malheur vient de plonger dans la consternation et le deuil la population maritime de Dunkerque. Dans la nuit de mardi à mercredi, un trois-mâts s'est perdu totalement et les 32 hommes qui se trouvaient à bord ont péri dans les flots. Voici les renseignements que notre correspondant spécial nous transmet sur ce sinistre.
On sait que trois-mâts anglais *Adriatic*, chargé de guano, s'est échoué la semaine dernière à la pointe de Mardyk. Tous les efforts pour le redresser étant demeurés infructueux,

il fallut songer à procéder au déchargement des marchandises.
Chaque jour des ouvriers gittaient le port pour aller travailler à ce déchargement. Ils partaient le matin et retournaient le soir.
Mardi, dans la matinée, un allégé sorti, comme d'habitude, emportant 37 hommes qui se trouvaient à bord de *Adriatic*. Un vent nord-est soufflait avec violence et le bâtiment fut fortement endommagé.
Le soir, on aperçut que l'allégé faisait de l'eau et on dut le ramener vide au port. Les travailleurs furent obligés de rester sur *Adriatic*, à l'exception de celui que le remorqueur *Mercure* avait pris avec lui dans l'après-midi.
La nuit, une épouvantable tempête s'éleva. *Adriatic*, emporté par la violence du vent, chassa sur ses ancres et fut entraîné en pleine mer. Les hommes qui le montaient essayèrent de lutter contre les vagues; mais, l'ouragan devenant de plus en plus impétueux, les mâts ne tardèrent pas à se briser.
Quand les secours arrivèrent il était trop tard. *Adriatic* avait disparu dans les flots avec les 32 hommes qui se trouvaient à bord.
Jeudi matin aucun cadavre n'était encore retrouvé. Les corps furent toutes des ouvriers de Dunkerque, sauf le fils du capitaine de *Adriatic*, et un entrepreneur arriva la veille à Dunkerque pour essayer le sauvetage du navire.

Détail navrant : La femme du capitaine est arrivée mercredi à Dunkerque pour embrasser son fils. On juge de son désespoir lorsqu'elle apprit le malheur qui venait de la frapper; elle est devenue folle de douleur.
Les corps des victimes étaient des ouvriers laborieux et honnêtes, la plupart pères de famille.
On sait que, vendredi dernier, un commencement d'incendie eut lieu à la maison, s'étant déclaré dans la grange de C. De-france, cultivateur à Carnin. L'incendiaire a été arrêté et les biens de la maison ont été sauvés. C'est une fille de quatorze ans, Catherine Breckler, enfant de l'hospice de Lille servante chez les De-france, qui a allumé l'incendie.
Le lendemain, de l'incendie, De-france disait qu'il n'osait plus sortir dans la crainte d'un nouveau malheur. La jeune Catherine le rassura en lui disant qu'il n'y aurait plus d'incendie.
Vous connaissez donc l'incendiaire ?
— C'est moi, ajouta-t-elle. J'ai mis le feu, non-seulement le 21 mais le 17 et le 19. Le 19, dit-elle encore, j'ai recommencé trois fois à faire un incendie, mais sans résultat.
Il paraît qu'elle a fait ces aveux avec le plus résolu cynisme.
On voit au mobile qui la poussait à commettre cette série de crimes éliminés, et peut-être prémédités, elle prétend qu'elle agit ainsi pour se revenger, et se soustraire aux mauvais traitements dont elle prétend avoir été l'objet depuis longtemps.

— L'É. QUENNOY. — Hier, dans une rixe qui a eu lieu entre des ouvriers, à Jolimetz, un d'entre eux a été tué.
— GROSILLIES. Dimanche, vers huit heures du soir, un vieillard souffrant de la goutte de Mory et appartenant au sieur Fortuné Langlais, cultivateur, a été détreuvé par le feu. Le malade, d'une valeur de 1,200 francs, n'était assuré que pour 1,000 francs.
Cet incendie est attribué à l'imprudence d'un fumeur.
— DESVARS. M. de Corrette, maire de Hennevel, a été tué par la chute d'une maison d'école à la commune.
— Mercredi à lieu, à Douai, en audience solennelle, l'enterrement des lettres de commutation accordées aux deux condamnés à mort, Pierre Deboffe et Louis Deboffe.
— Un sergent avait lieu dimanche à Bersée, pour la nomination d'un conseiller municipal. M. L'epoux, candidat républicain, a été élu. Il n'avait pas de concurrent.
— Les navires armés à Boulogne pour la campagne d'Islande ont quitté depuis plusieurs jours ce port.
Ils sont au nombre de six.
Ces bâtiments comprennent cinq goélettes et un dandy; ils sont montés par 117 hommes de équipages.
Les navires armés pour la même destination à Dunkerque et à Paimpol ne paraissent pas devoir commencer de sitôt leur pêche. Les armateurs de ces deux ports n'ont pas la même confiance que leurs confrères Boulonnais et ne laisseront probablement pas appareiller leurs capitaines avant la fin de mars.
A Gravelines, on compte six goélettes et deux sloops jaugeant ensemble 881 tonneaux, montés par 147 hommes.

— Un signalé l'apparition à Dunkerque et à Paimpol dans les communes voisines des deux pièces fausses de 2 francs sont émises. Elles sont à l'effigie de la République française et au millésime de 1872.
Ces pièces sont reconnaissables, quoique assez bien imitées, à la couleur bleuâtre du métal et à quelques imperfections de gravures à l'effigie, surtout dans la chevelure, dont les boucles paraissent éraillées.
Le poids est d'un décigramme plus léger que la pièce réelle.
Hier à lieu, à Douai ainsi que nous l'avions annoncé, l'enterrement des lettres de grâce de Deboffe et de Delaert. L'audience solennelle s'est tenue avec le cérémonial accoutumé.
Toutes les Chambres de la Cour d'appel siégeaient en robes rouges, sous la présidence de M. le premier président Baron. M. Grévin, avocat général, occupait le siège du ministère public. A onze heures précises, les gendarmes, en grande tenue, balottant au mousqueton, tu les ordres du capitaine commandant les brigades de l'arrondissement, amenaient les deux grands criminels.
Delaert n'est guère changé ni au physique, ni au moral. Il a conservé le même aplomb, le même cynisme. C'est bien toujours l'assassin qui gourmandait le président des assises, et qui reprochait de ne pas faire son devoir, en permettant aux jurés de sortir pendant une suspension d'audience. Il est revêtu de l'uniforme habituel des prisonniers et lance des quolibets à tous ceux qui l'approchent. Ayant aperçu son défenseur, l'honorable Me Rossignol, qui se trouvait présent à l'audience, il lui fit comprendre par un signe, qu'il avait une communication à lui faire et l'invitant aussitôt s'étant approché de lui, il lui demanda de l'argent pour acheter du tabac.
Deboffe, qui était inconnu à Douai, excitait de son côté, la curiosité générale. Il était vêtu d'un pantalon en drap et d'une blouse bleue et portait un chapeau monté.
La figure est franche, ouverte, joviale même. Un sourire narquois ne quitte jamais ses lèvres. A le voir on le prendrait pour un brave cultivateur, un peu gouailleux peut-être, mais incapable de commettre une mauvaise action.
Il a, de son côté, profité de la présence de Me Rossignol pour lui demander une consultation. Il a, paraît-il, quelque bien dans son pays et il voudrait s'arranger de manière à en profiter dans la prison où il va subir sa peine. C'est là sa principale préoccupation.
On le voit, ces deux grands criminels ne paraissent guère se repentir de leurs forfaits monstrueux.

— Anssié. L'audience ouverte, la gendarmerie a présenté les armes et M. Grévin, avocat-général requis d'entérinement des lettres de commutation accordées à Deboffe et à Deboffe.
M. le greffier en chef Briquet, a ensuite donné lecture des deux décrets présidentiels, communiquant la peine de Deboffe en celle des travaux forcés à perpétuité, et celle de Deboffe, vu son grand âge, en réclusion perpétuelle.
La Cour a ensuite noté de cette communication et l'attention a été levée immédiatement.
Une foule considérable assistait à cette au-

dience solennelle qui s'est tenue dans la grande salle des tableaux de l'ancien Parlement de Flandre.
— La Commission relative aux fortifications des villes de Calais et de Saint-Pierre, s'est réunie à Versailles, aujourd'hui, à une heure et demie.

CORRESPONDANCE

Les articles publiés dans cette partie du Journal n'engagent ni l'opinion, ni la responsabilité de la Rédaction.

Roubaix, le 28 février 1879.

A Monsieur, le Directeur du Journal de Roubaix.
Mon cher Monsieur Reboix,
Dans votre journal, — numéro du vendredi 28 février, — un article a paru signé : « Plusieurs conservateurs. » Veuillez, je vous prie, accueillir notre réponse.
Les règlements de la Société interdisent formellement toute manifestation d'ordre politique ou religieux dans le Cercle. Ces règlements seront rigoureusement observés.
Quant à l'histoire du dîner gras le Vendredi-Saint, c'est une méchanceté contre laquelle nous protestons.
Agréez l'assurance de notre estime,
Pour la Commission d'initiative,
VINCENT CLARISSE, Président.

On nous prie de publier la note suivante :
« La Commission du Cercle de l'Industrie a l'honneur d'informer les personnes qui ont donné leur signature pour la réorganisation de la Société, que les sermons destinés à dater de ce jour au local de la rue Saint-Georges.
« La cotisation ne prendra cours, qu'à dater de l'entrée en jouissance du local qui va être construit. »

Belgique

— Nous lisons dans un journal de Courtrai : « Dimanche passé, vers 8 heures et demie du soir, au moment où le train venant de Gand allait passer à la barrière du faubourg St-Jean, le garde-barrière Vandenberghe vit deux individus, les frères Bultiau, tisserands en cette ville, ouvrir la traverse et s'en aller sur la voie. Le garde passa vivement de ce côté et enjoignit à ces personnes de retourner sur leurs pas pour ne pas être éraillées. Mais celles-ci, au lieu d'obéir, commencèrent à maltraiter le garde, le frappant avec son bâton pendant ce temps, deux trains passèrent en sens inverse à côté du garde qui dut faire des efforts inouïs pour ne pas être jeté sous les wagons par les deux forcenés.
« Après le passage des trains le garde put se réfugier dans sa maisonnette où il fut de nouveau à plusieurs reprises maltraité par les mêmes individus. Pendant ce temps le garde-voisin Pollet, qui avait déjà essayé, à son corps défendant, de faire entendre raison aux médisants, était allé demander secours à la station et arriva bientôt sur les lieux avec une machine conduisant le sous-chef et le commissaire de la station. Ceux-ci, aidés de la police locale, qui était accourue également, prirent les frères Bultiau par le collet et les conduisirent au poste, non sans essayer maints coups de pieds, ces individus se défendant de toutes leurs forces.
« On frémait en pensant que ce courageux garde-barrière, qui est marié et a plusieurs enfants, aurait pu être massacré par les trains, pendant qu'il se défendait pour égarer du danger deux misérables qui le maltraitaient. »
— Un déplorabile accident est arrivé avant-hier après-midi, boulevard du Régent, à Bruxelles.
M. le baron de St-Symphorien, lieutenant aux Guides, en a été la victime. Il accompagnait M. S..., conduisant un break, quand il s'aperçut qu'un trait était rompu à l'attelage.
Il sauta vite à bas du siège pour maintenir le cheval qui se cabrait. Malheureusement pour lui, il perdit l'équilibre et roula sur la voie au moment où passait la voiture de M. F. de Broghevoort d'une des roues de derrière lui passa sur la tête.
La blessure est très-grave. Cependant M. De Roulaix, qui le soigne ne désespère pas de le guérir.
— LORENSART. — Un incendie s'est déclaré samedi, dans les maisons des facteurs Beaudet et Ruquoy. Le feu avait pris dans le grenier de ce dernier, on ne sait comment, et menaçait de gagner les autres maisons. Heureusement le vent était contraire et l'on put bientôt éteindre le commencement d'incendie de la maison Beaudet.
Quant à la maison Ruquoy, faite de pompe, il fallut l'abandonner. Après quelques heures il n'en restait plus que les murs. Tout était assuré.
— Hier soir, le nommé Dumortier, âgé de 64 ans, demeurant à Orcy, est tombé accidentellement au fond de la Carrière Dumort, route de Saint-Maur, et a eu le crâne fracturé en plusieurs endroits.
La mort a été instantanée. Le cadavre a été amené en ville et déposé à la Morgue.

Logographe
Lecteur, je suis sorcier : mon nom, quoiqu'effrayant, t'offrirai dans sept pieds, en les décomposant. Maint objet suffisant pour donner de la joie ; Le produit d'une mine dor ; Ce qu'un chasseur appelle cor ; Plus, le travail du ver à soie ; Ce que fait un coucou dont on entend le cri ; Un ton à l'octave du si ; Comment se nomme un roi que l'on appelle sire ; Et ce qu'emploie un ouvrier Pour faire une tête de ciré ; Un arbuste connu sous le nom de rosier, Ainsi que le nom d'une rose. Tu peux encur... mais taisons-nous, pour cause ; Si j'ai su, lecteur, trouver dans moi ce que tu cherches, sois content de moi ce soir. Le mot de l'Enigme d'hier est : Bierre.

NOUVELLES DU MATIN
Versailles, 27 février, 5 h. 11 m. soir.
M. Léon Say, ministre des Finances, a été élu dans la Commission du budget, qui a la conversion du 5 0/0 serait impopulaire à l'intérieur et que, à l'extérieur, la crise industrielle et politique rendrait également impopulaire.
Le ministre a ajouté qu'il fallait considérer comme possible cette éventualité que des porteurs refusent l'échange des titres anciens contre les nouveaux. Il faudrait alors, pour le remboursement, épouser l'or de la Banque et cela obligerait à décréter le cours forcé.
M. Léon Say a aussi parlé du danger de voir les capitaux français aller vers les emprunts étrangers.

Le ministre s'est ensuite retiré.
Après son départ, la Commission, après une discussion, a décidé, par 18 voix contre 7, qu'elle prenait acte de la déclaration du ministre.
MM. Germain et Rouvier voulaient que la Commission entendit de nouveau le ministre des finances.
MM. Floquet et Perlet ont montré le danger d'un pareil procédé qui pouvait conduire à une crise politique et financière.
Le vote de la Commission signifie qu'elle laisse au gouvernement exclusivement l'initiative et la responsabilité de la conversion, quand arrivera le moment convenable.
La guerre contre les Zoulous
Londres, 27 février, 9 h. s.
Chambre des Communes. — M. Stanley dit qu'environ 9,000 hommes, 1,800 chevaux et 275 voitures ont été ou seront embarqués pour le Cap.
Répondant à M. Campbell, sir Northcote dit que les gouvernements français et anglais se sont consultés sur la question de donner un commissaire pour percevoir certaines recettes en Turquie et pour assister la Turquie à contracter un nouvel emprunt. A question est en ce moment soumise à un examen.
M. Campbell annonce qu'il proposera une résolution combattant toute mesure destinée à faciliter le paiement de dettes au gouvernement ottoman, qui sont incapables de payer leurs propres dettes.

Petite Bourse du 27 février
3 0/0 anciens 77.35. — 3 0/0 français 112.30
50.35. — Italien 76.25. — Turc, 12.65, 80.
— Banque ottomane, 495.62 1/2, 495.
— Ottoman 1873, 74.25. — Egypte 6 0/0, 241.87 1/2, 242.90, 242. 240.62 1/2. — Russe, 87 1/2.
— Hongrois 73.
Marché très actif sur le 5 0/0 français. Valeurs bien tenues.

Le Reichstag allemand
Berlin, 27 février, soir.
Un député alsacien, M. Schoegans, a présenté au Reichstag un projet de loi de proposition invitant le chancelier à visiter pendant plus d'un mois la région de l'Alsace-Lorraine pour recevoir un gouvernement autonome dont le siège sera placé dans le pays même.

NOUVELLES DU SOIR

Voici le sommaire du Journal officiel d'aujourd'hui :
— Décret portant nominations dans la magistrature.
— Décrets nommant des maires et des adjoints.
— Décret nommant un administrateur-adjoint à la Bibliothèque nationale.
— Arrêté ministériel désignant un inspecteur d'académie à la préfecture de la Seine. Nomination de directeur de l'Instruction primaire à ladite préfecture.
— Le maréchal de Mac-Mahon a visité aujourd'hui le Musée des arts décoratifs. Il est allé avec son fils, M. Patrice. Le maréchal a prolongé sa visite pendant plus de deux heures, il s'est vivement intéressé à cette œuvre entreprise pour le progrès des arts industriels et art et soutenue par les souscriptions de nombreux fabricants et amateurs.
— La Société pour l'étude des questions d'enseignement supérieur vient de publier un remarquable volume, consacré, pour la plus grande partie, aux universités étrangères.
— L'Allemagne y est représentée par un grand nombre de membres de l'Université de Bonn, et par des études dues à MM. Seignobos, Montargis, Cammarin, Lindenlaub.
— M. Ch. Lyon-Caen a traité de l'enseignement du droit et des sciences politiques en Autriche-Hongrie.
— M. Emile Florens a exposé d'une façon complète la législation de l'enseignement supérieur en Belgique.
— M. Maurice Vernes et Villetard ont décrit la réorganisation, accomplie ou projetée, des universités des Pays-Bas et celles d'Oxford et de Cambridge.
— M. Albert Duruy et Bazier ont enfin publié de sérieux renseignements et documents sur l'enseignement supérieur en France pendant la Révolution, tandis que M. Lavisse, secrétaire général de la Société, expose la récente statistique revue par les soins du ministère de l'Instruction publique, et indiquant avec précision les principales réformes mises à l'ordre du jour.
Ce volume, paraissant au moment même où le gouvernement se prépare à présenter au Reichstag le projet de loi ayant pour objet « d'introduire dans l'enseignement supérieur de l'Etat les améliorations reconnues nécessaires », en vertu de l'article 24 de la loi du 12 juillet 1875, apporte au législateur un élément d'information des plus importants.
Il n'est pas une seule des questions qui préoccupent le plus justement l'opinion publique, qui n'y soit abordée et souvent résolue dans le sens le plus libéral et le plus élevé.

Hier matin, à dix heures, a eu lieu chez M. Marmont une nombreuse réunion de sénateurs, députés conseillers généraux et conseillers d'arrondissement de la région du Nord (Seine-et-Oise, Oise-Somme, Pas-de-Calais et Nord).
Cette commission extra-parlementaire a pour but d'étudier les projets relatifs à la création d'un canal reliant directement les houillères du Nord à Paris.
La région est présidée par M. Testelin, sénateur.
Elle a constitué immédiatement son bureau. M. Martel, président du Sénat, a été élu président.
On lit dans le Rappel :
« Hier, M. de Marcère a réuni quelques uns de ses amis à la Chambre et a manifesté devant eux l'intention de donner sa démission. Mais on lui a persuadé qu'il ne pouvait se résigner à quitter un poste de la Chambre qui le condamnait. En cet état, il a été convenu que M. de Marcère attendrait une occasion prochaine qui lui serait fournie de s'expliquer devant la Chambre. Il est probable que cette occasion se présentera demain samedi ou lundi prochain au plus tard. Il ne pouvait être question de provoquer cet incident aujourd'hui, car le ministre devait se rendre au Sénat, où aura lieu la discussion de l'amnistie. Mais c'est partie remise et non abandonnée. »

Informations
La commission d'enquête électorale sur les actes du cabinet du 16 Mai doit entendre lundi MM. Waddington, président du conseil et M. Rivet, ministre de la justice, et de Marcère, ministre de l'intérieur.
elle se prononcera ensuite sur le rapport général préparé par M. Henri Brisson.
Ce rapport sera très-probablement déposé mardi sur le bureau de la Chambre.
M. le sénateur Hébrard vient d'être nommé membre de la commission supérieure des bâtiments civils, en remplacement de M. Hérod, appelé aux fonctions de préfet de la Seine.
— M. Tirard, député de la Seine, écrit au Figaro pour émettre certaines assertions de ce journal touchant les travaux de la commission d'enquête sur la préfecture de police.
— Le Président de la République a ouvert hier soir ses salons.
« Un grand dîner avait été offert aux ministres,

l'un des présidents et aux bureaux des deux Chambres. Dans la soirée, tout le corps diplomatique est venu présenter ses hommages au Président. Un grand nombre de députés et de sénateurs se pressaient dans les salons et y remarquaient un certain nombre de généraux et d'officiers de toutes armes.
Tribunaux.
Le gérant du Journal la Révolution Française est cité à comparaitre le vendredi 7 mars prochain devant la 8^e chambre de police correctionnelle, sous l'inculpation de publication d'articles émanés de condamnés politiques.

MARCHÉ LINIER DE LILLE
26 février 1879
LINS DE PAYS. — Peu d'affaires sur place. Marché de la campagne resté sans variations.
ÉTOUPES DE PRIGRAGE. — Affaires rendues difficiles par la rareté de la marchandise dans plusieurs genres, surtout en sortes de Russie. Les prix ne se modifient pas. Les étoupes de Russie jaunes sont plus recherchées.
LINS DE RUSSIE. — Transactions peu importantes cette semaine. Cependant les stocks en disponible sont très-restricts chez les détenteurs. Les prix quoiqu'irréguliers ont repris une certaine fermeté par suite de la hausse du change en Russie.
Fils. — La situation reste la même, sans amélioration.
Fils de lin. — Pas de changement à signaler, ni pour les cardes, ni pour les poignées.
TOILES. — La vente se maintient dans les mêmes conditions que la semaine dernière.

MARCHÉS BELGES
Bien approvisionnés, demande assez active. Prix sans changement sur la semaine dernière.
(Journal-Circulaire.)
Quel est le meilleur des ferrugineux ? La réponse est facile : les pilules et dragées sont d'une déglutition difficile et traversent à peine l'estomac et les intestins sans être dissoutes. Les poudres, pilules et sirops à base, soit de FER REDUIT, soit de LACTATE DE FER, ou d'IODURE DE FER, noircissent les dents, en altèrent l'émail et provoquent la carie. Seul, le **FERRUGINEUX EN TABLETTES DE LÉON**, docteur en médecine, a aucun de ces inconvénients; il est liquide, analogue à une eau minérale, sans goût ni saveur de fer, se mélange très-bien avec le vin, renferme dans sa composition les éléments les plus actifs du sang, et est adopté par l'élite des médecins, pour la guérison des maux d'estomac, pâles couleurs, anémie ou appauvrissement du sang, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes. 1894

PORT DE DUNKERQUE. — Importations et exportations des matières textiles du 18 au 24 février 1879.
Importations. — Lin brut 5,000 k. — Jute 496,660 k. — Cotons 60,000 k. — Fils de lin 6,000 k. — Toiles de lin 6,000 k. — Fils de coton 23,375 k. — Fils de jute 110 k. — Fils de lin 15,430 k.

NEW-YORK, 28 février.
La *New-York Herald* publie ce matin la dépêche suivante de son correspondant à Tachkent.
Tachkent, 27 février, 8 h. matin.
Le général Kaufmann n'a reçu ni nouvelles de l'emir ni le courrier de Saint-Petersbourg, et par cette raison il n'a pas donné audience à l'ambassadeur depuis son arrivée, sauf le jour de la réception officielle.
Il a seulement reçu le vizir, qui selon l'usage lui apportait des présents de la part de l'Emir.
L'évacuation de la Turquie par les troupes russes continue à avancer.
La quarantaine à laquelle étaient soumises à Chypre les provenances de la Turquie a été réduite à huit jours.

Saint-Petersbourg, 27 février.
Le gouverneur de Kharkoff, prince de Krapiukin, est mort, ce matin à six heures, de la pleurésie.
L'assassin qui se trouve encore retenu à Rome, 27 février soir.
L'Observateur romain dément la nouvelle publiée par quelques journaux d'après laquelle le marquis de Gabric, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, aurait exprimé au cardinal Niebuhr, ministre de son gouvernement au sujet des allusions à la principauté civile faite par le Pape dans son récent discours aux journalistes catholiques.
Après une autre note du même journal il semble que le Pape n'aurait pas jusqu'à présent approuvé la participation des catholiques aux élections politiques.
Le cardinal Guidi est gravement malade.
Saint-Petersbourg, 27 février, soir.
Le grand-duc Viaschko Constantinovitch est mort ce matin.
Malte, 27 février.
On a cessé d'imposer la quarantaine aux provenances de Turquie, de Grèce, d'Egypte, de Tunisie et de Gibraltar.
Il en est de même pour les navires venant de Chypre et de Grèce n'ayant eu aucun malade ni mort pendant la traversée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(Service télégraphique particulier)
Séance du 28 février 1879
Présidence de M. GAMBETTA
La Chambre valide les élections de MM. Lemagnès et Gavini.
M. ANISSON-DUPERRON demande à interpellier M. le ministre des finances sur la conversion du 5 0/0.
M. ANISSON développe son interpellation.
L'orateur blâme énergiquement le silence gardé par le ministre des finances à propos de la conversion du 5 0/0 : il dit que ce silence a favorisé la baisse de la Bourse. L'orateur conclut sans déposer d'ordre du jour, mais en demandant qu'on fasse la lumière sur le fait qu'il signale.
M. LÉON SAY, ministre des finances, répond que l'initiative du gouvernement devrait être sauvegardée; que par son silence le ministre disait assez que, dans sa pensée, le jour de déposer le projet de conversion n'était pas venu.
Le ministre ajoute qu'il ne fut pas incidemment surpris de voir la question agitée, hier, dans la commission du budget, au préjudice de l'initiative du gouvernement (Vives protestations de MM. Allain-Targé et de Douville-Maillefeu).
M. LÉON SAY conclut en disant que si on l'interpellé l'émotion qui s'en suivrait incombera exclusivement à l'interpellateur, à qui il en laissera toute la responsabilité.
M. LE COMTE DE DOUVILLE-MAILLEFEU proteste au nom du droit d'initiative des députés.
M. JANVIER DE LA MOTTE reproche à M. le ministre des finances d'avoir attendu cinq jours, d'avoir ainsi laissé libre jeu à la spéculation, avant de faire la déclaration qu'il a faite hier devant la commission des finances.
Après cette observation de M. Janvier de la Motte, l'incident.

SÉNAT
(Service télégraphique particulier)
Séance du 28 février 1879
Présidence de M. MARTEL
Il y a grande affluence.
M. VICTOR HUGO occupe la tribune.
L'orateur réclame l'amnistie totale, générale, et l'oubli pour les auteurs de la guerre civile.

« A ses vœux la commune, c'était tout le monde et personne. — Murmures et protestations à droite.
M. VICTOR HUGO ajoute qu'il y avait d'un côté la femme démolissant l'unité nationale de l'autre trois monarchies luttant contre la République.
Il termine en demandant que de ces deux blocs-ténacité, on fasse jaillir la lumière.
M. FRESNEAU répond.

COMMERCE

MARCHÉ LINIER DE LILLE
26 février 1879
LINS DE PAYS. — Peu d'affaires sur place. Marché de la campagne resté sans variations.
ÉTOUPES DE PRIGRAGE. — Affaires rendues difficiles par la rareté de la marchandise dans plusieurs genres, surtout en sortes de Russie. Les prix ne se modifient pas. Les étoupes de Russie jaunes sont plus recherchées.
LINS DE RUSSIE. — Transactions peu importantes cette semaine. Cependant les stocks en disponible sont très-restricts chez les détenteurs. Les prix quoiqu'irréguliers ont repris une certaine fermeté par suite de la hausse du change en Russie.
Fils. — La situation reste la même, sans amélioration.
Fils de lin. — Pas de changement à signaler, ni pour les cardes, ni pour les poignées.
TOILES. — La vente se maintient dans les mêmes conditions que la semaine dernière.

MARCHÉS BELGES
Bien approvisionnés, demande assez active. Prix sans changement sur la semaine dernière.
(Journal-Circulaire.)
Quel est le meilleur des ferrugineux ? La réponse est facile : les pilules et dragées sont d'une déglutition difficile et traversent à peine l'estomac et les intestins sans être dissoutes. Les poudres, pilules et sirops à base, soit de FER REDUIT, soit de LACTATE DE FER, ou d'IODURE DE FER, noircissent les dents, en altèrent l'émail et provoquent la carie. Seul, le **FERRUGINEUX EN TABLETTES DE LÉON**, docteur en médecine, a aucun de ces inconvénients; il est liquide, analogue à une eau minérale, sans goût ni saveur de fer, se mélange très-bien avec le vin, renferme dans sa composition les éléments les plus actifs du sang, et est adopté par l'élite des médecins, pour la guérison des maux d'estomac, pâles couleurs, anémie ou appauvrissement du sang, auxquels les dames et les jeunes filles délicates sont si souvent sujettes. 1894

PORT DE DUNKERQUE. — Importations et exportations des matières textiles du 18 au 24 février 1879.
Importations. — Lin brut 5,000 k. — Jute 496,660 k. — Cotons 60,000 k. — Fils de lin 6,000 k. — Toiles de lin 6,000 k. — Fils de coton 23,375 k. — Fils de jute 110 k. — Fils de lin 15,430 k.

NEW-YORK, 28 février.
La *New-York Herald* publie ce matin la dépêche suivante de son correspondant à Tachkent.
Tachkent, 27 février, 8 h. matin.
Le général Kaufmann n'a reçu ni nouvelles de l'emir ni le courrier de Saint-Petersbourg, et par cette raison il n'a pas donné audience à l'ambassadeur depuis son arrivée, sauf le jour de la réception officielle.
Il a seulement reçu le vizir, qui selon l'usage lui apportait des présents de la part de l'Emir.
L'évacuation de la Turquie par les troupes russes continue à avancer.
La quarantaine à laquelle étaient soumises à Chypre les provenances de la Turquie a été réduite à huit jours.

Saint-Petersbourg, 27 février.
Le gouverneur de Kharkoff, prince de Krapiukin, est mort, ce matin à six heures, de la pleurésie.
L'assassin qui se trouve encore retenu à Rome, 27 février soir.
L'Observateur romain dément la nouvelle publiée par quelques journaux d'après laquelle le marquis de Gabric, ambassadeur de France auprès du Saint-Siège, aurait exprimé au cardinal Niebuhr, ministre de son gouvernement au sujet des allusions à la principauté civile faite par le Pape dans son récent discours aux journalistes catholiques.
Après une autre note du même journal il semble que le Pape n'aurait pas jusqu'à présent approuvé la participation des catholiques aux élections politiques.
Le cardinal Guidi est gravement malade.
Saint-Petersbourg, 27 février, soir.
Le grand-duc Viaschko Constantinovitch est mort ce matin.
Malte, 27 février.
On a cessé d'imposer la quarantaine aux provenances de Turquie, de Grèce, d'Egypte, de Tunisie et de Gibraltar.
Il en est de même pour les navires venant de Chypre et de Grèce n'ayant eu aucun malade ni mort pendant la traversée.

CHAMBRE DES DÉPUTÉS
(Service télégraphique particulier)
Séance du 28 février 1879
Présidence de M. GAMBETTA
La Chambre valide les élections de MM. Lemagnès et Gavini.
M. ANISSON-DUP